



Julia Csergo, Christian Hottin et Pierre Schmit (dir.)

Le patrimoine culturel immatériel au seuil des sciences sociales

Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, septembre 2012

Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Une expérience de valorisation d'un patrimoine culturel immatériel régional : l'association La Loure en Normandie

Yvon Davy

DOI : 10.4000/books.editionsmsmh.16041

Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2020

Date de mise en ligne : 12 mai 2020

Collection : Ethnologie de la France et des mondes contemporains

EAN électronique : 9782735126712



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

DAVY, Yvon. *Une expérience de valorisation d'un patrimoine culturel immatériel régional : l'association La Loure en Normandie* In : *Le patrimoine culturel immatériel au seuil des sciences sociales : Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, septembre 2012* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2020 (généré le 15 novembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsmh/16041>>. ISBN : 9782735126712. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.16041>.

Ce document a été généré automatiquement le 15 novembre 2023.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Une expérience de valorisation d'un patrimoine culturel immatériel régional : l'association La Loure en Normandie

Yvon Davy

- 1 En 1998 se constituait l'association La Loure¹ qui se donnait pour missions de recueillir et promouvoir le patrimoine musical traditionnel de Normandie. Loin d'être la première à conduire des enquêtes de terrain sur ce domaine dans la région, elle n'en a pas moins relancé une dynamique en la matière, après une relative période de vide, avec des éditions, des actions de formation, de spectacle vivant ou des animations en direction d'une diversité de publics.
- 2 Cet article se propose de revenir sur un peu plus de vingt ans d'activité de l'association La Loure et de mesurer les effets du travail qu'elle a mené dans l'éveil (ou le réveil ?) de la conscience d'un patrimoine culturel immatériel régional singulier et, par prolongement, dans une relance de sa pratique². Ces questions se posent d'autant plus pour une région comme la Normandie qui n'est pas forcément identifiée pour ses répertoires traditionnels. Cela nous amènera à nous interroger sur la contribution que peuvent avoir les musiques traditionnelles dans la construction d'une identité régionale en ce début de III^e millénaire. Nous envisagerons enfin la façon dont La Loure s'empare de la Convention Unesco pour faire exister plus fortement ce patrimoine culturel immatériel en Normandie.

La Normandie, foyer pour les musiques traditionnelles ?

- 3 Pour bien aborder l'action de La Loure, il importe de situer dans un premier temps la nature des répertoires traditionnels recueillis en Normandie et leurs spécificités éventuelles.
- 4 La connaissance que nous avons de ces répertoires se fonde sur les enquêtes successives qui ont été lancées à partir du milieu du XIX^e siècle. Elles concernent dans cette première époque (jusqu'au milieu du XX^e siècle), de manière presque exclusive, la chanson et ne s'intéressent pour ainsi dire pas à la musique instrumentale ou à la danse. La première grande impulsion vient de l'enquête Fortoul, diligentée par le ministère de l'Instruction publique en 1852 pour recueillir les poésies populaires de la France³. Cette initiative ministérielle incite le personnel de l'Instruction publique et tout un ensemble de correspondants locaux, appartenant pour l'essentiel aux sociétés savantes implantées dans les différentes régions⁴, à partir recueillir les chansons de tradition orale, avec l'objectif de retrouver dans la mémoire populaire les traces des grandes heures de l'histoire nationale. Les différents contributeurs à travers la Normandie ont ainsi rassemblé près de 230 chansons, la part la plus importante revenant au Pays de Caux. Cette enquête n'a jamais été publiée mais elle a donné un élan. Dans son prolongement, différents collecteurs publient, dans des revues nationales ou sous forme de recueils spécifiques, le fruit de leurs enquêtes de terrain. Citons par exemple Jean-François Fleury (1883), pour le Val-de-Saire, Léon Leclerc (circa 1910) pour le Pays d'Auge ou Édouard Moullé (1890 et 1913) pour le Pays de Caux. Mais ces recueils restent peu nombreux et rendent compte d'enquêtes encore assez diffuses.
- 5 À la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, un regain d'enquête est impulsé à Caen par Michel de Boüard, historien et archéologue, qui regarde avec intérêt et bienveillance la naissance de l'ethnographie comme discipline scientifique (il fut d'ailleurs le premier président de la Société d'ethnographie française et a cherché, à cette place, à favoriser les ponts entre histoire et ethnographie)⁵. Il est à la tête du projet de création du musée de Normandie, qui comporte en son sein un laboratoire d'ethnographie régionale. Le musée national des Arts et Traditions populaires, en lien avec le musée de Normandie, conduit également plusieurs missions d'enquête dans le Bocage bas-normand et dans quelques localités de Haute-Normandie, entre 1950 et le début des années 1980. Le bilan de ces enquêtes institutionnelles est précieux à plus d'un titre : ce sont là les premières enquêtes enregistrées et leur date d'exécution permet d'appréhender les répertoires recueillis dans des milieux encore très porteurs de ces répertoires. Elles restent toutefois quantitativement peu importantes.
- 6 L'après-guerre voit aussi le développement des groupes folkloriques en Normandie avec des personnalités marquantes comme Jeanne Messenger (groupe Blaudes et Coëffes, à Caen) ou Sylvain Arinal (groupe Les Normands du bon vieux temps, à Rouen). Paradoxalement, alors que le but affiché par ces ensembles est de recueillir et valoriser les traditions populaires régionales, leur apport en matière de collecte demeure très faible. Des collectes ponctuelles ont bien été engagées par quelques individualités au sein de ce mouvement⁶ mais, au final, force est de constater que cette démarche d'enquête n'a jamais été au cœur de l'activité du mouvement folklorique⁷.

- 7 La connaissance que nous avons des musiques et danses traditionnelles en Normandie vient principalement des grandes enquêtes lancées à partir des années 1970 par divers collecteurs. Ceux-ci sont généralement inspirés par la vague musicale folk de la fin des années 1960 et par le mouvement de redécouverte des cultures régionales qu'elle a contribué à impulser en France dans les années qui ont suivi 1968. Parmi les acteurs marquants de cette période, citons les deux pionniers que sont Michel Collet et Laura Touvet. Alors étudiants, ils se prennent de passion pour les musiques traditionnelles et démarrent d'importantes enquêtes en 1974, de manière concomitante mais sans concertation aucune. Le premier arpente le Pays de Caux tandis que la deuxième enquête en vallée de Seine et, très vite, sur le littoral du département de la Manche. À l'instar de nombre de collecteurs de la même époque en France, ils n'ont pas suivi de formation en ethnomusicologie et sont souvent musiciens ou chanteurs amateurs. Ils conduisent leurs enquêtes de manière intuitive, partant à la rencontre des personnes âgées de leur territoire pour recueillir auprès d'elles les chansons, musiques instrumentales ou danses qu'elles ont appris dans leur milieu (en famille ou en voisinage).
- 8 Ces démarches visent avant toute chose la constitution de répertoires de chansons ou de musiques à rejouer. Elles sont réalisées aussi dans une optique de sauvegarde alors même que ces musiques sont perçues comme menacées de disparition. L'apparition des médias de masse, la transformation des campagnes avec la mécanisation de l'agriculture et, plus globalement, l'entrée dans la société moderne ont en effet porté des coups à la vitalité de ces expressions musicales issues de la tradition orale. Souvent reléguées dans des cénacles familiaux, elles n'ont plus le même rôle social que par le passé et leur transmission tend à s'amoindrir. Les milieux qui ont été porteurs de ces répertoires ont suivi le goût du jour et ont abandonné progressivement ce fonds musical ancien, d'où l'urgence affichée d'aller le recueillir dans la mémoire des personnes relativement âgées. La disparition programmée – de la chanson en particulier – avait déjà été un des arguments forts du déclenchement des premières grandes enquêtes au siècle précédent. Moteur de l'action, cette motivation de sauvegarde a permis de recueillir, au cours des enquêtes des années 1970, des témoignages uniques autour notamment de la pratique du violon en Normandie.
- 9 À la suite de ces instigateurs du début des années 1970, d'autres collecteurs se lancent à leur tour, avec les mêmes motivations : François Redhon, Philippe Gleises, Jean et Mauricette Delahaye, Anne Piraud... Des entreprises variées de collecte voient ainsi le jour en différents endroits de Normandie. À noter le cas particulier de Pierre Boissel qui, à partir d'enquêtes universitaires sur la linguistique, a élargi sa recherche sur les répertoires traditionnels dans le Bessin et le Bocage bas-normand⁸. Toutes ces démarches, cependant, connaissent un essoufflement au début des années 1980 et s'arrêtent au milieu de la décennie. De tous ces fonds sonores constitués en une petite décennie, seul celui rassemblé en Basse-Normandie par François Redhon et Anne Piraud est déposé aux archives départementales de l'Orne, au milieu des années 1980, sous l'impulsion de sa directrice, Élisabeth Gautier-Desvaux. Les autres collections, réalisées à titre individuel ou dans un cadre associatif, n'ont pas fait alors l'objet de dépôt dans des archives publiques. Elles ont été conservées dans la plupart des cas au domicile des collecteurs eux-mêmes. L'association Vie et Tradition en Normandie, fondée par plusieurs collecteurs à la fin des années 1970 et animée principalement par Jean et Mauricette Delahaye, s'était donnée pour projet de constituer une phonothèque

à partir des enquêtes réalisées en Haute-Normandie. Faute de moyens et de forces vives, l'entreprise s'est elle aussi essoufflée. À partir de la fin des années 1990, La Loure a établi un inventaire de ces collections sonores et encouragé, auprès de leurs détenteurs (et souvent auteurs), leur dépôt dans des archives publiques.

- 10 Ces enquêtes, échelonnées sur plus d'un siècle et demi, révèlent de riches répertoires et une pratique musicale variée, si l'on considère l'ensemble de la Normandie. La chanson traditionnelle se singularise dans toute cette moisson par son abondance et par sa permanence dans la mémoire des habitants : les collectes d'aujourd'hui ne démentent pas celles d'hier et La Loure rassemble, encore en ce début du XXI^e siècle, des répertoires importants de chansons traditionnelles⁹. Ces dernières appartiennent au vieux fonds chansonnier que l'on retrouve dans une diversité de régions de la francophonie avec une multitude de variantes mélodiques et textuelles, liées à une transmission orale qui s'est effectuée sur la longue durée¹⁰. La collecte en Normandie dévoile des thématiques de chansons courant des grandes complaints (narrant des faits criminels, historiques aussi bien que des départs ou retours de guerre...) jusqu'aux chansons plus légères (chansons de table, d'amoureux mal assortis, chansons polissonnes...). Les contextes de pratique varient d'un petit pays à l'autre donnant à voir par endroits des chansons circonstanciées (dans la période Pâques par exemple) ou à usage particulier (notamment pour soutenir les danses en rond) jusqu'aux chansons de tous les instants, entonnées aussi bien à table qu'au milieu des champs !
- 11 De leur côté, les enquêtes menées sur la danse ont mis à jour un beau millefeuille. Entre les rondes chantées relevées en Pays de Caux, dont les antécédents anciens sont à trouver dans les branles de la Renaissance, jusqu'aux danses populaires de couples diffusées dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et qui se sont implantées un peu partout en Normandie (polka, mazurka, scottish...), en passant par les diverses contredanses et leurs dérivés (notamment les avant-deux retrouvés dans le sud Manche), en vogue à partir du XVIII^e siècle, se dessine une région qui a conservé une mémoire des différents courants historiques de la danse. En regardant plus finement, la cartographie de ces pratiques n'est pas forcément homogène : à un Pays de Bray très dansant, par exemple, s'oppose un pays comme le Cotentin pour lequel les enquêtes actuelles et passées montrent une absence quasi-complète de la danse dans les usages populaires. La pratique instrumentale traditionnelle, enfin, se révèle là où les contredanses et danses de couple du XIX^e siècle sont avérées. Les collectes récentes menées dans le Bocage du sud de la Manche permettent, par exemple, de rencontrer encore aujourd'hui des musiciens routiniers (principalement à l'accordéon diatonique) alors que l'on note leur absence presque totale, et depuis fort longtemps, en Pays de Caux, territoire qui n'a guère connu que la ronde chantée du fonds ancien.
- 12 La Normandie dispose donc d'un patrimoine important en matière de répertoires traditionnels. Du fait de ruptures dans la transmission, il est toutefois passé progressivement dans l'ombre au point de devenir difficilement identifiable par les habitants eux-mêmes. L'action de l'association La Loure, à partir de 1998, a donc consisté à révéler ces musiques et à encourager leur pratique et leur réappropriation.

L'action de l'association La Loure en Normandie

- 13 L'association La Loure est née en 1998 de la volonté d'un petit groupe de personnes, principalement des musiciens et des chanteurs, de prolonger le travail qui avait

démarré dans les années 1970 et 1980 pour recueillir et faire entendre les répertoires collectés en Normandie. L'impulsion est venue des collectes que j'avais conduites dans le Bocage bas-normand à partir de 1997. Les très nombreuses chansons et musiques rassemblées et la vivacité de la mémoire des témoins rencontrés ont convaincu de l'intérêt d'un travail qui dépasse la simple démarche individuelle. Les quelques personnes associées à ces collectes et des amis musiciens ont constitué le noyau de départ de La Loure. La volonté de faire la jonction avec les expériences précédentes a amené également à convier et investir dans la nouvelle association plusieurs des collecteurs « historiques », tels que Michel Colleu, Philippe Gleises, Pierre Boissel¹¹... Ce sont donc des praticiens, intéressés par la matière et l'esthétique musicale et soucieux de la faire vivre aujourd'hui, qui ont porté La Loure sur les fonts baptismaux. La plupart d'entre eux ont aussi un parcours universitaire (en histoire, en géographie, en linguistique...) qui les incite à considérer cette mémoire orale comme un objet d'étude et de recherche potentielles tout autant que comme une forme d'expression musicale pour aujourd'hui. Dans les actions de La Loure se retrouve donc cette double aspiration à produire de la connaissance, à partir des collectes engrangées, et à s'impliquer musicalement et artistiquement en jouant ces répertoires dans un cadre contemporain.

- 14 D'emblée, La Loure s'est donnée pour cadre géographique l'ensemble de la Normandie, constituée des deux régions administratives de Basse et Haute-Normandie. Cela découlait, d'une part, du fait que les membres fondateurs provenaient des deux côtés de la Seine et, d'autre part, que plusieurs des grandes collectes réalisées dans les années 1970 et 1980 portaient sur les deux territoires. Dessiner un projet sur ce vaste territoire donnait en outre une consistance et une ambition plus forte au projet de l'association. Ajoutant à cela le fait que la Normandie est plus explicite pour les observateurs extérieurs que la Basse ou la Haute-Normandie... et le choix s'est vite imposé.
- 15 Les missions que s'est assignée l'association ont été de recueillir, sauvegarder et valoriser les musiques et traditions orales de Normandie. Si l'accent principal a été mis sur les répertoires musicaux, d'autres aspects des traditions orales ont aussi été pris en compte (littérature orale, croyances populaires...). La collecte a été posée comme le socle sur lequel toutes les autres actions de l'association ont été fondées. Elle est donc centrale et mobilise une partie de l'énergie des membres et salariés de La Loure. Ce choix s'explique par la moindre densité de collectes effectuées en Normandie par rapport à d'autres régions et par le fait qu'elle a été inégale à travers la région. Un des objectifs de La Loure a donc été de dresser un état des répertoires traditionnels et des contextes qui leur sont associés dans chacun des pays de Normandie. Le territoire normand a été retenu pour cadre de travail par l'association mais cet ancrage territorial n'est pas le ressort ni le moteur premier de l'action. La ligne de fond qui a structuré le projet de La Loure est bien la recherche et la valorisation des répertoires traditionnels issus du vieux fonds francophone. Le cœur du projet s'intéresse donc aux connexions qui existent entre un territoire, des habitants et les cultures de tradition orale dont ces derniers peuvent être dépositaires. Nombre de membres de La Loure ont ainsi exercé leurs talents de collecteurs dans d'autres régions de France ou de francophonie !
- 16 L'association, au-delà de l'enquête, s'attache à transmettre les répertoires recueillis de manière diversifiée. Elle s'inscrit ainsi dans une logique de spectacle vivant¹² en développant des formules scéniques ou de proximité, tels que concerts, veillées de pays, bals, bals pour enfants, randonnées chantées, etc. Autant que possible, les personnes

âgées qui ont transmis les répertoires sont associées à ces manifestations festives. De même, La Loure a construit une offre de formations pour encourager l'apprentissage de ces répertoires : des cours individuels, des ateliers collectifs ou des stages ponctuels de chant, de pratique instrumentale (violon, accordéon diatonique...) ou de danse ont ainsi été progressivement mis en place, de même que des journées d'initiation à l'enquête de terrain pour stimuler et accompagner les personnes qui souhaitent faire l'apprentissage de cette démarche dans le but, pourquoi pas, de la mettre en œuvre ensuite sur leur lieu de vie.

- 17 De nombreuses actions de sensibilisation sont également conduites auprès de publics variés : La Loure intervient par exemple régulièrement en milieu scolaire de même que dans les milieux de santé ou, plus occasionnellement, en milieu carcéral¹³. L'association réalise en outre des expositions, de sa propre initiative ou en coproduction, pour éveiller la curiosité sur les musiques traditionnelles en région. Elle a ainsi monté des expositions telles que « Chanter, jouer, danser. Traditions musicales en Normandie. XVIII^e - XX^e siècle » au musée de Vire en 2010, et « Cotentin - Mémoire en chansons » au Manoir du Tourp, espace culturel de la Communauté de communes de la Hague en 2015...
- 18 La Loure a développé par ailleurs un secteur édition tourné au départ principalement vers le disque et qui s'oriente de plus en plus vers le livre. Treize CD et livres-CD ont ainsi été produits dans deux collections distinctes. La première, appelée couramment « Anthologie des chansons et musiques traditionnelles de Normandie¹⁴ », a une entrée thématique et porte sur les répertoires recueillis à travers toute la Normandie (citons parmi les thèmes abordés : la danse, les grandes complaintes, les répertoires en lien avec l'Église en Normandie, etc.)¹⁵. Combinant des enregistrements de collecte et des réinterprétations, elle suggère que ces chansons et musiques ne sont pas seulement situées dans un passé révolu mais qu'elles peuvent être reprises et revisitées aujourd'hui. Un livret documenté de 80 à 100 pages accompagne chacun de ces disques en délivrant les éléments de connaissance en présence sur chacun des thèmes retenus. L'autre collection, intitulée *Sources*, est consacrée aux répertoires des pays de Normandie. Construite uniquement autour d'enregistrements de collecte, elle constitue progressivement une forme d'atlas sonore de la Normandie. Démarrée sous le format disque, cette collection se prolonge avec le format de livres-disques, le dernier en date étant paru en octobre 2018 sur les chansons et musiques traditionnelles des îles anglo-normandes¹⁶.
- 19 Un autre volet de l'activité de l'association, enfin, est tourné vers la gestion et la documentation des archives sonores afin de rendre ce patrimoine oral accessible au public. Après avoir, pendant longtemps, relégué cette question des archives sonores au second rang, pour prioriser la collecte, La Loure a rééquilibré son action en 2011 en lançant la Base du patrimoine oral de Normandie, consultable en ligne et gratuitement sur internet¹⁷. Il est apparu en effet nécessaire et important de répondre à la demande de musiciens et chanteurs qui souhaitaient accéder aux enregistrements de collectes afin d'y trouver du répertoire à réinterpréter. Ce faisant, le pari a été d'encourager aussi de nouveaux usages en ouvrant ces sources orales au plus grand nombre (chercheurs, curieux, habitants du territoire...). En premier lieu ont été numérisées et décrites des collections sonores constituées dans les années 1970 et 1980 (notamment les fonds rassemblés par Michel Colleu, Jean et Mauricette Delahaye, Philippe Gleises). Ce travail s'est fait pour partie grâce à des financements émanant du Plan national de

numérisation, initié par le ministère de la Culture (département de la Recherche, de l'Enseignement supérieur et de la Technologie), sur des financements obtenus dans le cadre de projets de territoires (émanant de collectivités territoriales pour l'essentiel) et sur des ressources propres de l'association. À partir de 2014, La Loure a bénéficié également de financements de la Bibliothèque nationale de France (BnF) au titre de sa politique des pôles-associés. L'association est en effet très impliquée dans le réseau de la Fédération des acteurs et actrices de musiques et danses traditionnelles (FAMDT)¹⁸, qui regroupe les principaux acteurs du domaine en France et, notamment, un ensemble de centres de documentation dédiés aux musiques et traditions orales régionales du domaine français. La FAMDT a été reconnue en 1999 comme pôle-associé de la BnF pour son travail documentaire et la mise à disposition des archives sonores pour le grand public. La base de données qu'utilise La Loure est mutualisée entre différentes associations de la fédération, permettant de rationaliser les coûts et de porter collectivement le traitement des archives sonores¹⁹. La FAMDT a par ailleurs développé des outils de valorisation des sources orales comme le Portail du patrimoine oral²⁰, catalogue collectif des archives du patrimoine oral du domaine français, et œuvre à la normalisation de la description des archives sonores inédites²¹.

- 20 Association constituée uniquement de bénévoles au départ, La Loure n'en a pas moins affiché d'emblée sa volonté de promouvoir une activité professionnelle pour lui permettre de conduire la diversité de ses projets. Elle a trouvé pour cela le soutien progressif de différentes collectivités et services de l'État en région, intéressés par ce projet qui associait une démarche patrimoniale (avec la collecte, la description des fonds sonores) et une démarche artistique par la diffusion de spectacle vivant autour des musiques traditionnelles du domaine régional. Dès la première année de fonctionnement, en 1999, le département de la Manche et la direction régionale des Affaires culturelles (Drac) Basse-Normandie apportaient leur concours financier à La Loure. L'année suivante, ils étaient suivis par la région Basse-Normandie et le département du Calvados. Au fur et à mesure des années, ce sont les cinq départements, les deux régions, les deux Drac, plus quelques villes qui en sont venues, bon an mal an, à soutenir financièrement, sur fonctionnement ou sur projet, l'association La Loure. Le budget de l'association est ainsi de 171 200 € en 2018. Elle a pu créer un premier emploi à temps partiel dès 2001 qui est passé en temps plein en 2004. Une deuxième embauche est intervenue en 2006 pour porter l'équipe à deux salariés à temps plein jusqu'à aujourd'hui. L'association a également recours, en complément de ses propres salariés, à des musiciens professionnels de son réseau pour les prestations musicales qu'elle est amenée régulièrement à faire (sous forme de concerts, de veillées, de bals, de randonnées chantées...). Son activité s'appuie aussi sur un vivier d'une centaine de membres dont une bonne trentaine très actifs. Ces effectifs tant salariés que bénévoles restent toutefois faibles au regard du vaste territoire que couvre La Loure et de la diversité des actions qu'elle conduit.

Un projet culturel au service des territoires et des habitants

- 21 Avec la collecte pour fondement, La Loure a eu l'occasion d'arpenter progressivement différents pays de Normandie : partie du Bocage bas-normand, elle a élargi sa zone d'enquêtes à d'autres grands pays de Normandie comme le Pays de Caux, le Pays de

Bray, les plateaux de l'Eure, le Cotentin, le pays d'Alençon. À chaque fois de nouvelles rencontres humaines, de nouvelles spécificités qui amènent à esquisser, au-delà des traits communs, un ensemble de singularités dans ces territoires, qu'il s'agisse de répertoires, de pratiques musicales ou dansées, pour rester dans le cœur de notre domaine, mais également de parlers, de temps forts du calendrier social et des rites ou des pratiques qui leur sont associés... Ce sont à chaque fois autant de porteurs de mémoire identifiés avec des savoirs qui méritent d'être valorisés...

- 22 Ainsi se sont progressivement dessinées des stratégies d'action avec une approche territoriale : plutôt que des interventions tous azimuts sur l'ensemble de la Normandie, La Loure a pris le parti de monter des opérations spécifiques sur des territoires en mettant en œuvre tout son « savoir-faire » au service de ceux-ci. Elle combine de la sorte collectes, actions de valorisation et de formation avec l'organisation de veillées ou de stages de chant impliquant les habitants, édition avec la parution de disques ou livres-disques de collecte²², création de ressources numériques avec la mise en ligne des collectes les plus intéressantes sur la Base du patrimoine oral de Normandie... Autant de démarches qui visent à valoriser la mémoire du pays et à lutter contre une certaine forme de défaitisme laissant à croire qu'il n'y a rien d'intéressant sur son lieu de vie, suivant le célèbre adage : « L'herbe est plus verte dans le pré d'à côté ». Ce type d'opération émane le plus souvent de l'initiative de La Loure qui repère les territoires sur lesquels elle souhaite travailler. Elles sont montées aussi en fonction des dispositifs de financement disponibles, tels que les appels à projet ou les aides européennes²³. Quand une opération se dessine sur un territoire, La Loure va à la rencontre des élus locaux pour les associer au projet... et obtenir d'eux les moyens de le conduire ! Sont souvent ciblées des entités et structures de territoire tels que les communautés de communes, les pays, les parcs naturels régionaux... La Loure cherche aussi l'appui des associations locales qui peuvent être sensibles à un aspect ou l'autre du projet. La création d'un maillage local de partenaires est en effet fondamentale pour parvenir à toucher les habitants et les sensibiliser ainsi à leur patrimoine oral. Depuis près de quinze ans ont été mises en œuvre des opérations importantes sur le parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, sur le Bocage bas-normand, sur le Pays de Caux ou sur la presqu'île du Cotentin.
- 23 Cette approche transversale, de la collecte jusqu'à la valorisation des musiques et traditions orales, invite donc à imaginer un autre rapport au territoire. Le choix assumé de placer l'enquête de terrain au centre de l'activité de La Loure se fonde sur la conviction que cette démarche dépasse la simple visée d'accumulation de connaissances et de répertoires. Plutôt que des chercheurs gardant à distance leur objet d'étude, nous nous impliquons dans la collecte et l'utilisons comme ferment d'actions culturelles et sociales, dans une logique de recherche-action. La collecte contribue en effet à redonner de l'estime et une forme de dignité aux témoins rencontrés. Dans des milieux ruraux en perte de vitesse, dans lesquels les personnes âgées ont souvent le sentiment d'un déclassement, voire d'une relégation, la démarche d'enquête signe la valeur qu'on accorde à leur témoignage. Celui-ci, quand il trouve des formes de valorisation, permet de restituer aux habitants du territoire des parcelles de leur histoire et de leur culture, qui avaient été souvent mises sous voile car perçues comme dépassées et objets de ringardise. La valorisation d'un témoignage, d'une chanson, d'une musique est aussi une façon de redonner une fierté à des personnes âgées qui avaient perdu une partie de l'estime d'elles-mêmes, le grand âge ou la maladie arrivant.

- 24 En notre domaine, l'organisation de veillées de pays, à travers toute la Normandie, avec l'implication des porteurs de mémoire aux côtés des musiciens et chanteurs de la jeune génération, produit beaucoup plus d'effets que n'importe quel discours : quand une personne âgée transcende une salle par sa présence ou par la qualité de son chant, quand elle parvient à impliquer tout le public en le faisant chanter ou rire, il n'est plus question de savoir si les uns sont vieux ou jeunes, si l'on est natif d'ici ou d'ailleurs, il est juste un grand moment de partage, riche en émotions autour d'une culture orale recueillie localement. De même, La Loure organise régulièrement des stages de chants consacrés au répertoire d'un chanteur ou d'une chanteuse rencontré(e) au cours de ses collectes. Ces chanteurs, présents au sein du stage, transmettent plus que leurs chansons : ils parlent de leur vie, évoquent les contextes d'apprentissage de leur répertoire... Bref, amènent une épaisseur humaine mais aussi un éclairage unique sur la vie de leur territoire, sur leur milieu social. Pour ne citer qu'un autre exemple de cette implication des chanteurs et chanteuses traditionnel(le)s, La Loure a proposé en 2003 à Denise Sauvey, remarquable chanteuse du Val-de-Saire, en Cotentin, d'accompagner une délégation de l'association au Festival international des arts traditionnels²⁴, à Québec. Sa participation, dans les concerts, la joute chantée et autres moments du festival, a été remarquée et appréciée : imprégnée d'un répertoire familial, acquis auprès de sa mère, elle a tenu toute sa place sur scène avec ses chansons *a capella*. Une telle présence comporte une dimension symbolique indéniable : elle signe notre souhait de placer notre action dans une histoire, celle de la longue chaîne des transmissions qui caractérise ces répertoires de tradition orale. Elle vise aussi à sensibiliser le public à la beauté et à l'intérêt de ces répertoires en les mettant en contact avec de grands interprètes. Le fait que ces derniers soient souvent issus du monde agricole, milieu généralement assez modeste, interroge en passant la hiérarchie des valeurs culturelles telles qu'elles ont été organisées en France depuis au moins deux siècles. L'implication des chanteurs permet de mettre en évidence un art populaire et des modes de transmission que nous aimons à prolonger. Cette démarche s'inscrit complètement dans la perspective des droits culturels tels qu'ils sont explicités dans la déclaration de Fribourg et que la France s'est appropriée en les inscrivant tant dans la loi NOTRe en 2015 que dans la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (dite loi LCAP) en 2016.
- 25 Ces expériences vivantes aident à tisser du lien social et favorisent la rencontre entre générations. Elles permettent aussi de se réconcilier avec l'espace vécu, souvent si décrié par ailleurs (vieillesse, manque d'emploi, faiblesse de l'offre culturelle, etc.), et à l'envisager comme un endroit également riche de culture et qui peut être agréable à vivre, voire où il est possible de s'inventer un avenir. Le développement des territoires, notamment ruraux, passe en effet par la représentation que l'on s'en fait. La collecte de mémoire et la valorisation qui en découle contribuent, à cet égard, à enrichir le rapport intime que les habitants entretiennent avec leur lieu de vie, même s'ils n'en sont pas originaires.

Les musiques traditionnelles, ferment d'identité pour la Normandie d'aujourd'hui ?

- 26 À la différence d'autres régions, les musiques traditionnelles n'ont pas été jusqu'à présent un marqueur identitaire pour la Normandie. Tant qu'elles ont relevé

essentiellement de la société paysanne²⁵, avant les grandes mutations industrielles du XIX^e siècle, elles n'ont guère intéressé au-delà des milieux qui les pratiquaient. Les transformations en profondeur qui traversent le XIX^e siècle, du point de vue économique, politique ou des idées, amènent les élites intellectuelles à porter un regard nouveau sur ces cultures de l'oralité issues du peuple, engendrant ainsi les premières grandes enquêtes que nous avons évoquées précédemment. Ces cultures populaires sont sollicitées dans la construction de l'idée régionale qui prend corps à cette période, un peu partout en France. En Normandie, le développement de cette conscience régionale est assez précoce, dans la première partie du XIX^e siècle, nourrie par un milieu intellectuel fécond (notamment autour d'Arcisse de Caumont)²⁶. Pour autant, elle ne pénètre pas forcément en profondeur la population et ne s'accompagne pas, à travers le temps, d'une forte revendication identitaire. Si des associations régionalistes existent en Normandie, elles restent jusqu'à aujourd'hui peu nombreuses et ont une audience limitée. Historiquement, l'exil économique d'un certain nombre de communautés régionales, notamment vers Paris, a donné lieu à des élans de ferveur pour la petite patrie et contribué à la création d'associations régionalistes actives. Ainsi des Auvergnats, des Morvandiaux ou des Bretons de Paris qui, à distance et par contrecoup, ont joué un rôle dans la construction d'imaginaires régionaux et dans l'affirmation de particularismes. Témoin de ce faible enclin régionaliste, l'association des Normands de Paris, quoique relativement ancienne, n'a rien produit d'équivalent.

- 27 En l'absence d'affirmation régionaliste ostensible, les chansons, musiques et danses traditionnelles n'ont pas été investies d'un rôle de représentation, voire d'incarnation de la Normandie. La région ne possède pas non plus de danse perçue comme emblématique (à l'image de la bourrée pour l'Auvergne ou le Morvan, de la gavotte ou du *plinn* en Bretagne) et l'*instrumentarium* en présence dans la tradition musicale régionale ne comporte rien d'exotique qui puisse donner lieu à une association d'image : pas de cornemuse, de bombarde ou de vielle à roue en Normandie²⁷, seulement des violons ou des accordéons qui n'ont pas de caractère spécifiquement normands. Point d'élément symbolique singulier donc, dans ces musiques, autour duquel cristalliser une identité régionale. Au moment où ces musiques traditionnelles perdent en vitalité dans leurs milieux d'origine, elles ne trouvent pas en Normandie de second souffle comme on a pu l'observer dans d'autres régions au XX^e siècle, autour notamment du mouvement folklorique, dans une volonté d'affirmation régionale²⁸. Celui-ci, quand il s'est construit sur une connaissance fine des répertoires traditionnels, a produit des mouvements d'intérêt et stimulé une pratique renouvelée qui s'exerce ensuite bien au-delà du cadre de ces groupes. L'exemple de l'Auvergne est de ce point de vue tout à fait édifiant : des groupes, au départ folkloriques, comme les Brayauds à Saint-Bonnet-sous-Riom (63) ou La Chavannée à Embraud (03), ont eu rôle décisif dans l'émergence, à partir des années 1980, d'une jeune scène de musiciens, très active, qui a amené une nouvelle popularisation des musiques traditionnelles régionales. Il n'y a pas eu de phénomène équivalent en Normandie au cours des dernières décennies et les musiques traditionnelles du fonds régional n'ont pas vraiment connu la ferveur d'un large public. Pour autant, elles ont été portées de manière opiniâtre par de petits groupes de personnes qui s'y sont intéressés et investis avec passion.
- 28 On observe donc, d'un côté, un patrimoine musical régional très riche, avéré par les démarches de collectes, et de l'autre une perception peu évidente de celui-ci par les habitants eux-mêmes. En attestent, lors de prestations musicales de l'association, les

retours fréquents du type : « Ouah ! C'est bien, c'est breton ? ». À la décharge de ce public normand, il faut reconnaître que la Bretagne voisine a œuvré depuis fort longtemps à la valorisation de ses musiques traditionnelles, au point que ce qui « sonne » comme des répertoires du fonds ancien se retrouve vite associé à la Bretagne dans la tête des non-spécialistes.

- 29 Malgré tout, l'action de La Loure a indéniablement permis de faire avancer la prise de conscience et même un intérêt pour ces cultures issues de l'oralité. Les collectes engagées ont révélé l'existence, encore aujourd'hui, de nombreux chanteurs et chanteuses, et dans une moindre mesure de musiciens et de danseurs, avec de très beaux répertoires traditionnels. Et ces enquêtes réalisées par La Loure, depuis un peu plus de vingt ans, ne sont pas négligeables : elles s'avèrent être au final les plus nombreuses que la Normandie ait connues dans son histoire. Cela montre au passage que, même entreprises tardivement, de telles collectes sont précieuses afin de connaître et comprendre les traditions orales anciennes d'un territoire. Les manifestations festives et les actions de formation organisées un peu partout en Normandie par La Loure de même que les éditions de disques ou de recueils ont, de leur côté, aidé à asseoir une visibilité de ces répertoires traditionnels dans la région. La médiatisation des activités de La Loure dans la presse locale ou régionale (presse écrite, radio, télé) a joué aussi dans la construction d'un objet « musiques traditionnelles de Normandie ».
- 30 Cet objet n'a pas été forcément simple à gérer au sein de La Loure. La dimension régionaliste, on l'a vu, n'était absolument pas première dans l'action de l'association et il y avait même une certaine prudence, voire méfiance, envers des discours simplistes, réducteurs ou orientés qui pouvaient être portés par certains promoteurs de la réunification de la Normandie. La connaissance intime des répertoires traditionnels recueillis dans la région ne collait foncièrement pas avec des propos essentialistes, entendus çà et là, qui tendaient à tout voir et tout lire par le filtre régional. Non, la grande Normandie, toute région historique qu'elle fût, ne relevait pas forcément de l'évidence pour tous les membres fondateurs. Arrimer ensemble le Bocage bas-normand, sujet à un certain tropisme armoricain, et le Pays de Caux, par exemple, invitait à réunir des espaces de vie qui ne se côtoyaient pas ou très peu jusqu'alors. L'absence de représentation régionale affirmée n'aidait pas à ce mariage... qui malgré tout s'est noué pour l'association. Les premières manifestations auxquelles a participé La Loure en Haute-Normandie, en l'espèce à Fécamp au cœur du Pays de Caux maritime, ont eu valeur de voyage initiatique pour nombre de membres actifs de l'association, dont l'implantation originelle était principalement l'ouest de la Basse-Normandie ! Petit à petit, La Loure a mis en exergue, par son travail de terrain, des traits de la culture des pays de Normandie. À partir de cette connaissance, elle a, au travers de ses éditions aussi bien que par sa présence musicale sur le territoire, contribué à dessiner une Normandie, toute en diversités, qui fasse sens et dans laquelle il lui était possible de se retrouver. Une Normandie qu'elle se sentait à même de revendiquer au-delà d'une simple appartenance administrative.
- 31 L'action de La Loure a donc contribué à dessiner en creux une image ou une idée de la région, voire même à développer un sentiment d'identité auprès des gens qui (re)découvrent progressivement la richesse de ces expressions issues de l'oralité. La Loure, lorsqu'elle intervient dans des festivals ou programmations en dehors de la région, participe aussi de la construction d'une identité de la Normandie en partageant

les chansons, musiques et danses qu'elle y a recueillies. On peut donc dire que si l'association n'a pas fondé son activité sur une revendication identitaire, elle concourt par ses réalisations à construire une facette originale de l'identité normande. Alors que la Normandie est désormais unifiée en une seule région administrative, l'expérience de La Loure, dans la façon dont elle s'est constituée autant que par son action, est intéressante pour envisager le vivre ensemble dans ce nouvel espace. Des collectes réalisées sur les différents pays de Normandie, il ressort que l'identité de ce nouveau grand territoire, à bien des égards, reste à construire. Il ne suffira pas de convoquer la cohérence historique de la Normandie pour que les habitants s'emparent de cette grande Région et la fassent leur. La diversité culturelle relevée sur le terrain, plus qu'un obstacle est à notre sens un facteur positif pour construire une région ouverte et accueillante. Une des pistes d'actions de La Loure est de développer progressivement une collecte des musiques et traditions orales dans les communautés issues de l'immigration, implantées depuis plus ou moins longtemps dans la région. La Normandie de demain, à notre sens, se construira dans la rencontre de ces cultures de l'ici et de l'ailleurs. Au-delà de la collecte, le spectacle vivant et la création contemporaine ont à s'emparer de ces cultures de l'oralité pour dire et manifester ce que peut être le vivre ensemble dans cette nouvelle grande Normandie.

La Loure, la Convention Unesco sur le PCI et les outils de la convention

- 32 L'activité de La Loure a démarré avant que la Convention Unesco sur le PCI ne soit adoptée. L'association n'a pas eu trop de difficulté pour autant à se reconnaître dans cette Convention. Il a, certes, fallu s'approprier certains termes ou expressions, à commencer par celle de « patrimoine culturel immatériel » qui a encore du mal à se substituer, dans notre discours, à celui de patrimoine oral, plus couramment usité. Une fois passée cette acclimatation lexicale, la philosophie de la convention s'est dévoilée et a emporté notre adhésion. Délibérément ouverte dans sa conception du patrimoine culturel immatériel, dynamique dans la façon d'envisager celui-ci comme non figé et en perpétuelle recreation, audacieuse dans l'énoncé de l'idée de communautés qui permet d'interroger et d'enrichir, à notre sens, le socle républicain, elle est apparue comme un texte de référence sur lequel adosser notre action.
- 33 La ratification de la convention par le Parlement français a conféré, par contrecoup, une légitimité plus forte à notre domaine d'intervention. Un certain temps a toutefois été nécessaire pour que l'information de l'existence même de cette convention pénètre les différentes collectivités. Nous en avons d'ailleurs été, en maints endroits, les promoteurs auprès d'élus ou de gestionnaires de politiques culturelles qui ignoraient tout du contenu de la convention. Quant à la prise en compte, pleine et entière, du patrimoine culturel immatériel dans les politiques publiques, au même titre que d'autres formes patrimoniales, il y a encore un peu de chemin à parcourir. Mais certains signes sont encourageants. La Loure a par exemple signé pour la première fois en 2018 une convention pluriannuelle d'objectifs avec plusieurs de ses partenaires (Région Normandie, départements de la Manche et de l'Orne, ville de Vire Normandie) qui lui permet d'asseoir un peu mieux son fonctionnement et de sortir d'une précarité budgétaire chronique. Cela traduit indéniablement une reconnaissance sur le fond du travail que conduit l'association et du champ dans lequel elle s'inscrit, celui du

patrimoine culturel immatériel. La formation des futurs professionnels du patrimoine progresse aussi doucement en région : La Loure intervient ainsi depuis 4 ans dans le cadre du Master Histoire et patrimoine de l'Université de Caen pour former les étudiants aux fondamentaux du patrimoine culturel immatériel et à la conduite de l'enquête orale. Pour la plupart, ils n'avaient jamais abordé ces questions jusqu'alors dans leur parcours d'étude et la notion de PCI leur était inconnue. Il reste donc du chemin pour une véritable prise en compte de la dimension immatérielle du patrimoine...

- 34 La Loure s'appuie volontiers sur la Convention sur le PCI en tant que texte fondateur. Pour autant, elle ne s'est pas emparée jusqu'à présent des outils mis en œuvre autour de cette Convention. L'association, faute d'avoir pris le temps de s'y consacrer, n'a pas fait par exemple la demande pour être reconnue comme organisme accrédité sur le PCI, en tant que structure spécialisée en région, à l'instar d'autres associations membres du réseau de la FAMDT (Dastum, Maison du patrimoine oral, UPCP-Métive ...). Elle n'a pas non plus proposé jusqu'à présent d'inscription sur les listes représentatives ou de sauvegarde, ne sachant quelle expression ou manifestation privilégier. À l'expérience du terrain, il n'apparaît pas en effet un sujet dans notre domaine musicologique qui ressorte de manière prépondérante aujourd'hui ou qui soit suffisamment reconnu par les habitants eux-mêmes en Normandie pour justifier la nécessité évidente d'une présentation sur une des listes. En soi, c'est l'ensemble du patrimoine oral de la région qui appelle aujourd'hui des mesures de sauvegarde. La Loure ne s'est, par ailleurs, pas encore engagée dans la rédaction de fiches PCI visant à établir un inventaire des pratiques musicales au sein de la Région Normandie, privilégiant pour l'instant ses propres terrains d'enquête et ses publications. C'est toutefois une piste qui est étudiée au sein de l'association comme un moyen d'identification et de reconnaissance institutionnelle des pratiques musicales populaires de Normandie.
- 35 La prise de conscience par une partie des habitants de Normandie de l'existence, de l'intérêt et, en même temps, de la fragilité de ce patrimoine a été favorisée par l'activité de La Loure depuis plus de vingt ans. Le bilan est loin d'être négligeable mais il y a, indéniablement, encore beaucoup à faire. Le défi pour les prochaines années, plus qu'une inscription sur l'une ou l'autre liste, est d'encourager la pratique de ces musiques et traditions orales recueillies en Normandie et d'en vivifier les expressions en développant notamment les démarches de création. Si elles ont été un temps délaissées, au point de devenir presque invisibles dans le paysage musical régional et dans l'expression des habitants, elles reprennent depuis quelques années de la vigueur. La Loure n'a pas fini de creuser son sillon...

BIBLIOGRAPHIE

CHEYRONNAUD JACQUES, 1997

Instructions pour un recueil général de poésies populaires de la France (1852-1857), Paris, Éditions du CTHS, coll. « CTHS format ».

COIRAULT PATRICE, 1963 [1953]

Formation de nos chansons folkloriques, Paris, Éditions du Scarabée.

COLLEU MICHEL & YVON DAVY **avec la collaboration de** MARLÈNE BELLY, 2013

« Ce sont les gars de Senneville, Les sources d'une chanson emblématique du folklore normand », in La Loure & OPCI (dir.), *Pays de Caux, pays de chanteurs. De l'étude à la valorisation d'une tradition chantée*, actes de colloque (Fécamp, 11-12 novembre 2011), Paris, L'Harmattan, coll. « Patrimoine culturel immatériel », p. 251-278.

DAVY YVON, 2001

« Les musiques traditionnelles aujourd'hui. Du regard à la prospective : l'action de l'association La Loure en Normandie », mémoire de diplôme de gestionnaire d'organismes à vocation sociale et culturelle, Cnam/Ceste (Paris).

DAVY YVON, MARIE-JEANNE VILLEROY & LISE LAMBINET *et al.*, 2010

Chanter, jouer, danser... Traditions musicales en Normandie (XVIII^e-XX^e siècles), catalogue d'exposition (Musée de Vire, 30 juin- 31 octobre 2010), Vire, Éditions du Musée des arts et traditions populaires de Vire.

DUFLOS-PRIOU MARIE-THÉRÈSE, 1995

Un siècle de groupes folkloriques en France, Paris, L'Harmattan, coll. « Mémoires et sociétés ».

FLEURY JULES, 1883

Littérature orale de la Basse-Normandie (Hague et Val-de-Saire), Paris, Maisonneuve et Larose, coll. « Les littératures populaires de toutes les nations », t. 11.

GUILLET FRANÇOIS, 2000

Naissance de la Normandie. Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850, Caen, Annales de Normandie /Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie.

HAMELIN BERTRAND, 2009

« Avant-propos », in Michel de Boüard, *Journal de route 1946-1956*, Caen, Musée de Normandie.

LECLERC LÉON, s. d.

Chansons populaires du Pays Normand, recueillies et illustrées par Léon Le Clerc, harmonisées par René Lefebvre, Paris, D. Deiss éditeurs.

MENDRAS HENRI, 1992 [1967],

La Fin des paysans, Arles, Actes Sud, coll. « Babel. Essai ».

MOULLÉ ÉDOUARD 1890

Cinquante chants populaires recueillis dans la Haute-Normandie, Paris, Édouard Moullé éditeur.

MOULLÉ ÉDOUARD, 1910

Cinquante-deux chants anciens recueillis en Normandie en trois recueils, comprenant chansons populaires, madrigaux, brunettes, airs à danser, etc., Paris, Éditions Rouart, Lerolle et Cie.

NOTES

1. Le terme « loure » a été utilisé par des observateurs du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle pour désigner la cornemuse en plusieurs endroits de Normandie. Ce nom, à la dimension symbolique (la cornemuse est volontiers associée, dans la représentation du plus grand nombre, aux musiques traditionnelles) et poétique, a été préféré à un acronyme. Il est complété par un

sous-titre qui vient expliciter l'objet de l'association : « Musiques et traditions orales de Normandie ».

2. Cet article rend compte du propos tenu lors du colloque de Cerisy. Un certain nombre d'informations sont toutefois mises à jour compte tenu du décalage entre le colloque et la publication des actes.

3. Pour plus d'information sur ce sujet, nous renvoyons notamment à l'ouvrage de Jacques Cheyronnaud (1997).

4. On compte pour la Normandie des correspondants tels que l'abbé Cochet, Léon de la Sicotière, Édouard Le Héricher membres de la Société des antiquaires de Normandie mais également de sociétés savantes à rayonnement plus local telles que l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Rouen, la Société historique et archéologique de l'Orne ou la Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches, Mortain, Granville.

5. Voir à son sujet la biographie que lui consacre Bertrand Hamelin (2009).

6. Par exemple Pierre et Paulette Barbanchon, du groupe folklorique issu du Cercle de l'enseignement public de Cherbourg, qui ont démarré des enquêtes enregistrées en 1952 ou Marguerite Bruneau, spécialiste du costume en Normandie, qui a noté quelques chansons dans le Pays de Caux au cours des années 1950.

7. Pour une étude de la contribution des groupes folkloriques à la collecte des traditions orales en Normandie, voir Michel Collet et Yvon Davy (2013).

8. Devenu maître assistant en linguistique à l'université de Caen, il a inauguré, à partir de la fin des années 1980, un enseignement sur les musiques traditionnelles de Normandie, dans le cadre du diplôme universitaire d'études normandes.

9. Voir par exemple les disques et ouvrages de la collection « Sources », produite par La Loure, qui offrent des panoramas sonores de différents pays de Normandie. La chanson y a chaque fois une place prépondérante.

10. Sur les contours de ce que nous nommons « chansons traditionnelles », nous renvoyons vers les travaux de Patrice Coirault, en particulier *Formation de nos chansons folkloriques* (Coirault 1963).

11. Le souhait de comprendre l'évolution chaotique de la reconnaissance des musiques traditionnelles en Normandie m'a amené également à rédiger un mémoire sur ce sujet (Davy 2001).

12. La Loure dispose des licences d'entrepreneur du spectacle de catégories 2 et 3.

13. Ces interventions se font le plus souvent dans le cadre de dispositifs tels que les jumelages scolaires (DRAC-Education nationale), Culture-Santé (DRAC, ARS, Région en Basse-Normandie et DRAC, ARS, département en Haute-Normandie), Culture-Justice (DRAC, Justice).

14. Titre donné *a posteriori* pour distinguer cette première collection de la seconde créée en 2008.

15. Les différentes productions de La Loure sont visibles et peuvent être commandées sur son site internet : www.laloure.org [lien valide en mai 2019].

16. *Chansons et musiques traditionnelles des îles anglo-normandes*, Vire Normandie, La Loure, 2018, 128 p., CD 40 titres.

17. <http://normandie.patrimoine-oral.org/> [lien valide en mai 2019].

18. La FAMDT s'intitulait jusqu'en 2017 Fédération des associations de musiques et danse traditionnelles. Elle a changé le sens de son acronyme pour rendre compte de l'évolution des qualités de membres, dans la mesure où elle a accueilli ces dernières années des SCOP, des SARL, des pôles d'enseignement supérieurs ou des collectivités locales, toutes ces entités ayant en commun d'être des acteurs engagés dans la promotion des musiques et danses traditionnelles et du monde.

19. Elle est développée sous le logiciel Alexandrie, dans sa version 7, en *full web*. Administrée par la Maison du patrimoine oral du Morvan, elle accueille, outre les collections sonores de La Loure, les fonds de l'Agence des musiques des territoires d'Auvergne (AMTA), du Centre régional des musiques traditionnelles du Limousin (CRMTL), du Centre des musiques traditionnelles de

Rhône-Alpes (CMTRA), du Centre interrégional de développement de l'Occitan (Cirdoc) en Languedoc-Roussillon.

20. <http://portaildupatrimoineoral.org/> [lien valide en mai 2019].

21. Elle a par exemple publié en 2014 *Patrimoine culturel immatériel. Traitement documentaire des archives sonores inédites. Guide des bonnes pratiques*, Nantes, FAMDT, 2014, 82 p. Voir : <http://www.famdt.com/wp-content/uploads/2014/09/PCI-traitement-documentaire-des-archives-sonores-guide-des-bonnes-pratiques-2014.pdf> [lien valide en mai 2019].

22. Dans la collection « Sources ».

23. La Loure a ainsi bénéficié de l'appel à projet « Réinventons les campagnes », initié par la Région Basse-Normandie de même que de fonds Leader sur l'opération réalisée en Bocage bas-normand (2009-2012), de l'appel à projet « Territoires ruraux, territoires de culture », lancé par la Drac Basse-Normandie, sur l'opération « Cotentin. Mémoire en chansons » (2013-2016).

24. Festival organisé chaque automne à Québec par l'association Es-Trad CVPV (Centre de Valorisation du Patrimoine Vivant).

25. Telle que l'a définie Henri Mendras (1992), par exemple.

26. Sur la construction de cette idée régionale en Normandie, voir François Guillet (2000).

27. Du moins au cours du XX^e siècle, car la cornemuse et la vielle à roue ont eu de beaux jours en Normandie durant les siècles précédents. La cornemuse paraît s'éteindre dans le milieu du XIX^e siècle, la vielle à roue disparaissant quant à elle des pratiques routinières au tout début du XX^e siècle. Voir sur ce point Yvon Davy, Marie-Jeanne Villeroy et Lise Lambinet (2010).

28. Sur ces structurations du mouvement folklorique en France, voir Marie-Thérèse Duflos-Priot (1995).

AUTEUR

YVON DAVY

Collecteur, chanteur, musicien, directeur de l'association La Loure.